

TOURS

Sanitas : trois trafiquants d'héroïne sous les verrous

PAGE 4

N'ATTENDEZ PAS L'HIVER PROCHAIN !

DU 15 MARS AU 15 AVRIL

-15% SUR TOUTE LA GAMME*

BOIS & GRANULÉS

L'ESPACE FEU

41 rue Augustin-Fresnel - Route de Loches (face Point P) CHAMBRAY-LÈS-TOURS - 02 47 27 57 72

FLAMME D'EXCELLENCE



Samedi
19 mars 2022
Indre-et-Loire

la Nouvelle République

lanouvellerepublique.fr

1,50 €
n° 23571

Aujourd'hui
avec votre journal



votre
programme TV !

Victimes de prêtres : le diocèse fait un geste

PAGE 3



Fin décembre, le diocèse de Tours a versé 125.000 euros pour indemniser les victimes de pédocriminalité dans l'Église. (Photo NR, Julien Pruvost)

TOURS

Les caravanes solidaires bien acceptées

PAGE 12



(Photo NR)

LOCHOIS

Le regard d'une Russe sur la guerre

PAGE 19

AMBOISE

Municipales : les comptes à la loupe

PAGE 26

HANDBALL

Le CTHB veut capitaliser face à Celles

PAGE 34

SAMEDI 26 MARS en journée continue 9 h - 18 h

PORTES OUVERTES

-15% sur les devis réalisés ce jour*

FENÊTRES DE TOURAINE
Bat 1, Rond point de l'avion
ZI Chizay
37210 PARCAY-MESLAY

Fenêtres de Touraine

PRÈS DE CHEZ VOUS

*Voir conditions en magasin.



R 27667 - 0319 - 1,50 € 37



religion

Le diocèse finance le fonds destiné aux victimes de pédocriminalité

Fin décembre, le diocèse de Tours a versé 125.000 euros au Selam, la structure récoltant les fonds pour indemniser les victimes de pédocriminalité dans l'Église souhaitant une réparation financière.

Cinq mois après la publication du rapport Sauvé (1), l'Église poursuit son accompagnement des personnes victimes de pédocriminalité, notamment à travers l'application des résolutions votées par les évêques de France dès mars 2021. Parmi elles, une réparation financière aux victimes « qui en exprimeraient le besoin pour leur permettre de se reconstruire » et qui « n'auraient pas obtenu gain de cause devant la justice », précise l'archevêque du diocèse de Tours, Mgr Vincent Jordy. Un pas de plus vers la reconnaissance de la responsabilité institutionnelle de l'Église dans ces violences.

« Cela correspond à ce que nous pouvions donner dans la situation actuelle »

Les victimes seront indemnisées par le fonds de Secours et de lutte contre les abus sur mineurs (Selam), après approbation de leur demande par l'Instance nationale indépendante de reconnaissance et de réparation (Inirr). Fin décembre, le diocèse de Tours a abondé le fonds Selam



Monseigneur Vincent Jordy est l'archevêque de Tours depuis novembre 2019.

(Photo NR, Xavier Desnos)

à hauteur de 125.000 €. « C'est une première somme qui provient de l'épargne de sécurité du diocèse et qui correspond à ce que nous pouvions donner dans la situation actuelle », ajoute Mgr Jordy, qui y voit un geste envers « la justice restaura-

tive ». D'autres financements devraient suivre prochainement, émanant d'évêques, de prêtres et d'associations locales. « La Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (Ciase) préconise de ne pas avoir recours aux

dons des diocésains », souligne l'archevêque de Tours. L'onde de choc du rapport Sauvé n'avait pas épargné l'Indre-et-Loire en octobre 2021. Peu après, le collectif des Voix libérées était créé à Tours pour dénoncer des faits présumés

de viols et d'agressions sexuelles commis par un prêtre tourangeau sur des mineurs, entre 1968 et 1985 (2). Selon ce collectif, au moins trois dossiers de réparation financière pourraient être déposés prochainement à l'Inirr.

Pas un rôle d'arbitre

Le diocèse de Tours, lui, dit n'avoir aucune information à ce sujet. « Il est même probable que certaines victimes ne souhaitent pas cet argent, mais simplement faire la démarche de signalement auprès de la justice », note Mgr Jordy, qui rappelle qu'un protocole a été fixé récemment avec le parquet de Tours, pour faciliter les procédures.

D'après lui, il est essentiel de « ne pas enjamber la justice » en « perturbant » le travail des enquêteurs. « Il faut garder une réserve, notre rôle n'est pas d'arbitrer », estime Mgr Jordy. Si le diocèse ne souhaite pas recevoir les collectifs, il est prêt à entendre « individuellement » les victimes présumées pour les accompagner dans leur reconstruction.

Phoébé Humbertjean

(1) Selon le rapport, au moins 330.000 mineurs ont été victimes de violences sexuelles par des clercs ou des religieux depuis 1950.

(2) Sept plaintes ont été déposées à son encontre.

••• Une messe pour les victimes d'abus dans l'Église

Comme partout en France, le diocèse de Tours participera à « la journée de prière pour les personnes victimes de violences et d'agressions sexuelles et d'abus de pouvoir et de conscience au sein de l'Église ». Selon les recommandations des évêques de France, chaque troisième dimanche de Carême est désormais consacré à la prière pour les victimes de pédocriminalité dans l'Église. Le thème de cette édition 2022 s'intitule « Témoins pour une vie nouvelle ».

Cette messe diocésaine sera célébrée ce dimanche, à 18 h 30, à la cathédrale Saint-Gatien de Tours. « C'est un jour de mémoire. La messe du soir aura une note particulière, avec un aspect pénitentiel marqué, présage Mgr Vincent Jordy. Nous porterons une attention particulière à la souffrance des victimes, en appelant à la prudence et à tout mettre en œuvre pour que ces faits ne se reproduisent pas. »

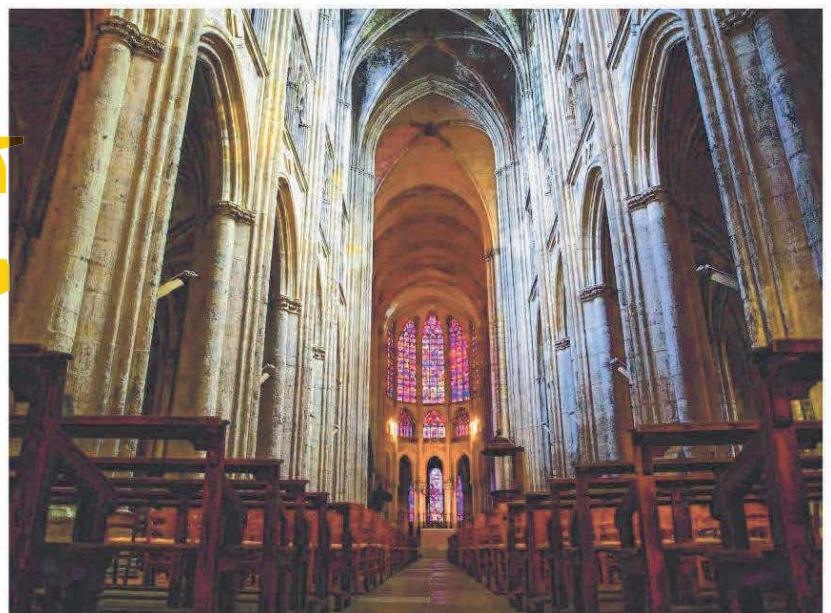
Créé en décembre 2021 à l'initiative d'anciens choristes, victimes présumées d'un prêtre tourangeau entre 1968 et 1985, le comité de soutien Voix libérées regrette néanmoins de ne pas avoir été « sollicité », ni même « invité » directement par le diocèse. De son côté, l'archevêque de Tours assure que les victimes sont « bien évidemment » conviées à cette messe: « Elles y ont toute leur place. »

Une déléguée épiscopale

Mgr Vincent Jordy souligne qu'une déléguée épiscopale a également été désignée par le diocèse de Tours « pour réfléchir à toutes les questions d'information et de formation sur ces sujets ». Et rencontrer les éventuelles victimes. « Elles seront toutes reçues par la cellule d'accueil. »

La messe sera retransmise en direct sur le compte Facebook du diocèse de Tours, dimanche soir.

Ph. H.



La messe se déroulera à la cathédrale Saint-Gatien à Tours, ce dimanche, à 18 h 30.

(Photo archives NR, Julien Pruvost)